

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE – FRATERNITE

Département de
SEINE ET MARNE

DEL2016_ 0025

Arrondissement de
TORCY

COMMUNE DE NOISIEL

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal

Canton de
CHAMPS-SUR-MARNE

SEANCE ORDINAIRE DU 12 FEVRIER 2016

L'an deux mille seize, le douze février, à 20h30

Le Conseil Municipal de la Commune de Noisiel, légalement convoqué le 5 février 2016 s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, salle du Conseil, Mairie Principale, sous la présidence de M. VACHEZ, Maire de Noisiel

PRESENTS : M. VACHEZ, M.DIOGO, MME.NATALE, M.SANCHEZ, MME DODOTE(arrivée à 20h52), MME TROQUIER, M.VISKOVIC, MME NAKACH, M. TIENG, M.BEAULIEU, MME NEDJARI, M. RATOUCNIACK(arrivé à 21h02), MME JULIAN, M. FONTAINE, MME DAGUILLANES, M.MAYOULOU NIAMBA, MME MONIER, M. NYA NJIKÉ, MME ROTOMBE, M. CALAMITA, MME VICTOR, M.ROSENMANN, M. KRZEWSKI, MME KRA,

ETAIENT EXCUSES ET REPRESENTES

*Madame COLLETTE qui a donné pouvoir à Monsieur TIENG,
Monsieur BARDET qui a donné pouvoir à Monsieur SANCHEZ
Madame BEAUMEL qui a donné pouvoir à Monsieur VISKOVIC
Madame CAMARA qui a donné pouvoir à Madame NAKACH,
Monsieur DRAME qui a donné pouvoir à Madame KRA,
Monsieur KAPLAN qui a donné pouvoir à Monsieur KRZEWSKI,
Madame BOUHENNI qui a donné pouvoir à Madame NATALE,*

*Arrivée de Mme DODOTE à 20h52 au point n° 1 de l'ordre du jour,
Arrivé de M.RATOUCNIACK à 21h02 au point n°1 de l'ordre du jour,*

ABSENTS :

- Madame Patricia PELLICIOLI,
- Monsieur Hoang NGUYEN,

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Stéphane CALAMITA,

Point n° 15 : Appel à projet Contrat de Ville 2016

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le décret 2014-767 du 03 juillet 2014 relatif à la liste nationale des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville,

VU le courrier du 02 juillet 2015 informant de l'inscription du quartier prioritaire des Deux-Parcs/Luzard à la liste des quartiers pouvant bénéficier du NPNRU au titre de l'intérêt régional,

VU la signature du Contrat de Ville du Val-Maubuée le 10 septembre 2015,

VU le courrier de Monsieur le Préfet de Seine-et-Marne en date du 10 novembre 2015 informant la commune du lancement de l'appel à projets contrat de ville 2016,

CONSIDÉRANT que le caractère prioritaire du quartier des Deux-Parcs/Luzard ouvre la possibilité pour la commune de solliciter des crédits spécifiques relevant de la Politique de la Ville et que la sollicitation de ces crédits se fait par la réponse aux appels à projets lancés annuellement par l'Etat,

CONSIDÉRANT que les actions proposées par les services municipaux dans ce cadre s'inscrivent dans les priorités départementales et dans les priorités d'interventions du Contrat de Ville du Val-Maubuée,

CONSIDÉRANT l'avis de la Commission Politique de la Ville – Emploi – Activités commerciales en date du 21 janvier 2016,

CONSIDÉRANT l'avis du Bureau Municipal du 01 février 2016,

ENTENDU l'exposé de Monsieur Mathieu VISKOVIC, Maire-Adjoint chargé des Travaux , de la Tranquillité Publique, de la Politique de la Ville et des Activités Commerciales,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ

APPROUVE les actions portées par les services municipaux.

SOLLICITE les subventions afférentes auprès du Commissariat Général à l'Egalité des Territoires (C.G.E.T).

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs auxdits projets et demandes de subventions tels qu'annexés à la présente.

AUTORISE Monsieur le Maire à établir toutes demandes de subventions complémentaires possibles, nécessaire à la réalisation desdits projets.

DIT que les dépenses correspondantes, restant à charge de la commune, seront inscrites au budget 2016

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire.

La présente délibération est rendue exécutoire à compter de la date de son affichage ou publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

D. Vachez
Daniel VACHEZ



Transmis au représentant de l'Etat le	16 FEV. 2016
Publié le	16 FEV. 2016

Subventions demandées dans le cadre de l'appel à projet Contrat de Ville 2016 :				
	Porteurs de projet	Intitulé du projet	Coût global du projet	Etat
CREDITS C.G.E.T (Commissariat Général à l'Egalité des Territoires)				
	<i>Services municipaux</i>			
1	Action sociale	Aide à la parentalité et à l'insertion sociale	114 757	46 000
2	Emploi	Coaching public sénior	7 750	4 400
3	Education	Courte échelle	11 160	4 464
4	Jeunesse	Artistik'ment Jeune	9 200	3 500
5	Jeunesse	Les vacances sont à nous	24 100	9 100
6	Jeunesse	Redynamisation public jeune en rupture professionnelle	8 000	2 800
7	Jeunesse	Stages BAFA	7 300	2 500
		Sous Total 1	182 267	72 764
	<i>Associations</i>			
8	MPT	Radio Lezart	40 006	15 000
9	MPT	Atelier Santé	32 190	11 000
10	MPT	Soutien à la fonction parentale	15 400	4 000
		Sous Total 2	87 596	30 000
Total Général			269 863	102 764

VV/AD/2015/01/01